Un conseil municipal unanime et rapide

18 h, 18 h 04! Il n'aura fallu que quatre minutes au maire Jacques Delrue pour mener la réunion de conseil municipal qui traitait ce vendredi de la future intercommunalité à laquelle la commune sera soumise au premier janvier prochain. Était-ce le sujet qui ne passionnait pas les élus ou la chaleur étouffante de cette fin d'été dans une salle de conseil à l'air confiné? En tout cas, seul le maire a parlé, pour présenter de façon synthétique les cinq questions qui étaient posées: sur le



Une réunion de conseil rapidement menée par le maire

nombre de délégués de la commune dans la future communauté de communes, sur son nom de Pévèle-Carembault, sur le siège choisi en mairie de Pont-à-Marcq, et sur la nomination du délégué proposé, à savoir le premier adjoint Frédéric Pradalier. Un avis favorable a été donné unanimement à toutes ces questions posées, ainsi que pour la proposition du maire de demander un délégué communal dans la future structure.